



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Préscription de masques pour les affections longue durée

Question écrite n° 33229

Texte de la question

M. Christophe Blanchet attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur certains témoignages recueillis dans la 4e circonscription du Calvados. Un administré du territoire souffrant d'une ALD (affection longue durée) bénéficie d'une prescription pour la fourniture de 10 masques par semaine. Son pharmacien lui délivrait les masques pour le mois entier. Cependant, suite à une directive de la sécurité sociale, son pharmacien est contraint de lui délivrer les masques à chaque début de semaine. Compte tenu des mesures et dispositifs du Gouvernement afin de lutter contre la propagation du virus et l'empreinte carbone en mettant la distanciation sociale comme première nécessité et en limitant autant que possible les trajets non vitaux, il lui demande s'il envisage de reconsidérer la directive de la sécurité sociale afin d'assurer autant que possible le respect de la distanciation sociale.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Blanchet](#)

Circonscription : Calvados (4^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33229

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2020](#), page 7225

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)